

ÉGLISE SAINT-BARTHÉLÉMY

État des lieux

Les vents d'environ 130km/h ont soufflé les 15 mètres de toiture de la nef de l'église. Cette partie de l'édifice date de la fin du XVIIème siècle. En tombant sur les côtés, les pans du toit ont endommagé une petite dizaine de sépultures, à des degrés divers.

Une partie de la charpente a été détruite, mais un certain nombre d'éléments sont réparables. La voûte a été globalement épargnée, mais la volige (lambris) qui recouvrait la structure en berceau est très dégradée et devra être refaite. Le pignon ouest et le sommet des murs ont souffert également, et un certain nombre de pierres sont tombées. Que les problèmes aient été aggravés par la tempête ou pas, ce sinistre a aussi été l'occasion de prendre la mesure des fragilités du clocher datant du XIIème siècle, dont certaines fissures sont préoccupantes.

Enfin, et c'est la principale bonne nouvelle, les dégâts à l'intérieur sont assez limités. Nos statues, classées ou pas, n'ont subi aucun dommage.



La croix funéraire de Charles Mache (fin XVIIe—début XVIIIe), inscrite au titre d'objet aux monuments historiques, a été totalement épargnée.



Il y a 100 ans (début XXe siècle)



Il y a 2 ans (2020)



Il y a 1 mois et demi (fév 2022)

Actions entreprises

Le jour même, nous avons prévenu les services de l'Etat, ainsi que notre assureur.

Dès le lendemain, les statues ont été mises en sécurité, le mobilier déplacé et protégé. Afin de prévenir les risques de blessures en lien avec les éléments du toit en porte-à-faux, un arrêté d'interdiction d'accès était pris et un périmètre installé pour sécuriser les abords immédiats. M. le Sous-préfet Thirard de Saint-Omer, ainsi que de nombreux médias sont venus constater les effets de la tempête.

Dans les jours suivants, le passage des experts et d'un diagnostiqueur a révélé la présence d'amiante dans les ardoises de la toiture. Cette mauvaise nouvelle a conduit à devoir retarder les travaux de mise hors d'eau de l'édifice, le temps de procéder au déblaiement et retrait dans les règles de ces déchets.

A l'heure où sont écrites ces lignes, la réalisation d'une couverture provisoire est aujourd'hui achevée, un mois après le passage de la tempête. C'est une structure complète qui est réalisée pour ne pas s'appuyer sur les murs ni sur les restes de la charpente existante, afin de permettre le chiffrage de la reconstruction et la préservation des vestiges restants.

Dans le même temps, des discussions ont été engagées avec la conservation du patrimoine du département, ainsi que la Fondation du patrimoine. Nous avons aussi reçu la visite de Mme la ministre Bourguignon, et des architectes des bâtiments de France, bien que l'église ne soit pas (encore) classée.

Enfin, nous avons pris le cabinet Roux en tant qu'expert d'assuré pour nous assister dans les démarches en lien avec l'assurance et l'évaluation du sinistre.

Perspectives

La survenue de ce sinistre nous conduit à envisager l'entretien et la restauration de l'édifice de manière anticipée. Cette église a besoin qu'un diagnostic complet soit réalisé, et d'inscrire les démarches de restauration dans un plan pluriannuel, en lien avec les organismes financeurs. C'est pourquoi une campagne de levée de fonds et mécénat est en train d'être montée avec la Fondation du patrimoine.

Certains éléments de reconstruction (tuiles, lambris...) ne sont pas en adéquation avec l'histoire du bâtiment et pourraient être repensés dans une perspective plausible d'un classement aux monuments historiques. Le conseil municipal sera saisi de cette question.

La petite histoire de Sainte-Anne

C'est lors du passage du responsable départemental du patrimoine, que nous réalisons qu'il manque une statue classée en bois du XVI^e siècle. Nous portons plainte et une semaine après, nous apprenons qu'elle se trouve à Théroouanne!

En effet, volée en 2018 ou 2019, puis retrouvée, elle avait été confiée par la gendarmerie au musée de Théroouanne. C'est ce même responsable du patrimoine, qui est intervenu lors du sinistre, qui l'a reconnue en se rendant au musée.

Elle nous sera restituée officiellement lors d'une cérémonie, le mercredi 6 avril à Théroouanne.



NOUS CONSACRERONS UNE PROCHAINE ÉDITION SPECIALE A L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET AUX RICHESSES HISTORIQUES QU'ELLE RENFERME.